

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 3 avril 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2017-04-42

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 6 et du 27 mars 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Recommandation CCU;
7. Avis de motion règlement 2017-310;
8. Modification au règlement d'urbanisme;
9. Demande Odysée de Valcourt;
10. Demande Vent dans les arts;
11. Demande Loisirs, coffre de jeux pour parc;
12. Dépôt pétition;
13. Démission Aline Alain;
14. Semaine santé mentale;
15. Adhésion sport loisirs de l'Estrie;
16. Congrès FQM;
17. Congrès ADMQ;
18. Projet patrimoine Estrie;
19. Questions de l'assemblée;
20. Affaires nouvelles;
20.1
21. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 6 ET DU 27 MARS 2017

2017-04-43

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 mars 2017;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2017, et que le procès-verbal du 6 mars 2017 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-04-44

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 27 mars 2017;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2017, et que le procès-verbal du 27 mars 2017 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Leclerc informe le conseil que la situation des chiens en liberté dans le village s'aggrave et déplore le fait qu'il est difficile de se promener dans le village sans être inquiété par des chiens.

M. Léo Massé s'informe des procédures pour faire remplacer son bac à ordures, brisé par Sani-Estrie lors d'une collecte.

M. François Beauregard s'informe des conséquences du refus du ministère des Transports de transférer les montants prévus pour les travaux du Rang 11 aux travaux de la rue Beauregard.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2017-04-45

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 avril 2017, telle que modifiée, pour un montant de 77 576.47\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700066 à #201700096), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de nouveaux développements concernant les différents comités.

6. RECOMMANDATION CCU

2017-04-46

Attendu que le comité consultatif en urbanisme (CCU) s'est réuni le 15 mars 2017;
Attendu que le CCU recommande d'accepter le projet de règlement 2017-310 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-263 avec les modifications suivantes à certains articles:

Article 14

15.37 Garde de poules

F) Disposition

En cas de décès d'une poule, cette dernière doit être retirée de la propriété par une entreprise accréditée.

15.38 Normes particulières relatives au poulailler urbain

B) Superficie

La superficie maximale du poulailler urbain et du parquet extérieur est fixée à :

- 1) Pour les terrains de moins de 1 500 mètres carrés :
 - 3 mètres carrés pour le poulailler et 2 mètres carrés pour le parquet.
- 2) Pour les terrains de 1 500 mètres carrés et plus :
 - 3 mètres carrés pour le poulailler et 4 mètres carrés pour le parquet.

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité accepte la recommandation du CCU de modifier le règlement 2008-263.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

7. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2017-310

Monsieur le conseiller Derek Grilli donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2017-310 modifiant le règlement de zonage 2008-263 dans le but :

- De modifier les dispositions relatives à l'affichage;
- D'ajouter des dispositions pour la garde de poules dans le périmètre d'urbanisation;
- De modifier les limites des zones MIX-4, IND-3, IND -4, R-10;
- De permettre les habitations multifamiliales isolées dans la zone MIX-4.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

8. PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT

2017-04-46

Attendu que la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité adopter le premier projet de règlement numéro 2017-310 conformément à l'article 124 de la Loi;

Que la consultation publique prévue soit tenue le 1 mai 2017 à 19 heures au bureau de la municipalité

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. DEMANDE ODYSSEE DE VALCOURT

2017-04-47

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de l'école L'Odyssee de Valcourt pour le Gala Méritas 2017;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accorde une aide financière de 200\$ pour le Gala Méritas de l'école l'Odyssee de Valcourt.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. DEMANDE VENT DANS LES ARTS

2017-04-48

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'appui et d'aide financière de 100\$ du Vent dans les Arts pour un projet de scène mobile;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité appuie le projet de scène mobile déposé par le Vent dans les Arts;

Que la municipalité accorde une aide financière de 100\$ pour le projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. DEMANDE LOISIRS - COFFRE DE JEUX POUR PARC

2017-04-49

Attendu la demande de la Table des agents loisirs de la MRC du Val-Saint-François en collaboration avec le regroupement de partenaires de saines habitudes de vie, Val en forme et l'agent rural de la MRC de réaliser un projet de coffre à jouer dans les parcs de la MRC ;

Attendu que sous condition de l'obtention des sommes provenant du Fonds d'amélioration des environnements favorables et de Kino-Québec pour la réalisation complète du projet, la municipalité de Lawrenceville accepte de payer un montant maximum de 200\$.

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité appuie le projet Coffre à jouer organisé par la table des agents loisirs de la MRC et le regroupement de partenaires Val en forme ainsi que par l'agent rural Philippe Veilleux à l'effet d'installer des coffres à jouer dans les parcs des municipalités de la MRC;

Que la municipalité accepte de payer un montant de 200\$ dès la signature de l'entente avec le Regroupement de partenaires Val en forme et ce, avant le 30 avril 2017.

Que soit installé le coffre à jouer dans un parc de façon sécuritaire et visible.

Que soit entretenu le coffre à jouer, par le service des Loisirs, pour les 3 prochaines années. L'entretien comprend les réparations du coffre et du matériel.

Que soit faite la promotion du coffre à jouer.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. DÉPÔT D'UNE PÉTITION

Le directeur dépose au conseil une pétition qui a été déposée au bureau municipal par Mme Lise Martel et M. Réjean Ratté.

13. DÉMISSION ALINE ALAIN

Le directeur général dépose au conseil la lettre de démission de la conseillère Aline Alain. La démission de la conseillère étant survenue à moins de douze mois de la prochaine élection, le 5 novembre 2017, le poste de conseiller #4 restera vacant jusqu'à cette date.

14. SEMAINE SANTÉ MENTALE

2017-04-50

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité de Lawrenceville reconnaisse la semaine de la santé mentale du 1^{er} au 7 mai 2017;

Que la municipalité invite les citoyens et citoyennes à consulter les outils promotionnels de la campagne sur le site : www.etrebiendanssatete.ca

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. RENOUELEMENT CONSEIL SPORTS LOISIRS ESTRIE

2017-04-51

Attendu que la municipalité a reçu la demande de renouvellement d'adhésion au Conseil Sports Loisirs de l'Estrie;

Attendu que le coût du renouvellement est de 70\$;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sports Loisirs de l'Estrie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. CONGRÈS FQM

2017-04-52

Attendu que la municipalité souhaite que le maire participe au congrès annuel de la FQM;

Attendu qu'un montant a été prévu à cet effet dans le budget de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède à l'inscription de Michel Carbonneau au congrès annuel de la FQM et que les frais relatifs à la participation au congrès soient payés par la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. CONGRÈS ADMQ

2017-04-53

Attendu que la municipalité souhaite que son directeur général participe au congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

Attendu qu'un montant a été prévu à cet effet dans le budget de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le directeur général, M. François Paquette, soit autorisé à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ;

Que la municipalité paie les frais liés à la participation de M. Paquette à ce congrès.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

18. PROJET PATRIMOINE ESTRIE

2017-04-54

Attendu que la municipalité souhaite participer au projet Patrimoine de l'Estrie mis en place par la SDRL de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu que ce projet consiste en l'installation de panneaux patrimoniaux relatant l'histoire du Village;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité propose le site patrimonial de l'Île ainsi que l'historique de Millette & Fils comme patrimoine géographique et industriel de Lawrenceville.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Mme Martel demande à obtenir une copie de la liste des comptes à payer.

M. Beaugard demande des éclaircissements sur les poulaillers urbains.

M. Ratté s'informe de la suite qui sera donnée au dépôt de la pétition.

Mme Majella René s'informe des travaux prévus sur la rue Dandenault.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-04-55

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h25, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général